

Procès-verbal : Conseil d'école n°3 – Ecole Julien Colonna TIUCCIA

Date :

04/07/2024

Durée :

0h40

Participants :

Ecole :

Mme BALTOLU CANAVELLI Stephanie, directrice, enseignante CE1/CE2

Mme FEDI Frederique, enseignante CM1/CM2

Mme MARTINENQ Geraldine, enseignante TPS/PS/MS

Mme RAMIS Laetitia, enseignante GS/CP

Mme ETTORI Marie-Pierre, nouvelle enseignante arrivant à la RS 2024

Municipalités :

Mme FERRARO Laetitia, représentant la mairie de CALCATOGGIO

Mme LEROUGE, représentant la mairie de SANT'ANDREA D'ORCINO

Mme BIFERALLI, représentant la mairie de COGGIA

Représentant des parents d'élèves :

Mme POGGI Marie Laure, titulaire

Excusés :

Inspection académique :

M. MORACCHINI Jean-Louis, inspecteur de l'éducation nationale

Municipalités :

M. ALFONSI Ours-Pierre, maire de Casaglione

Mme MARIANI Antoinette, déléguée aux affaires scolaires de la mairie de CASAGLIONE

M. CHIAPPINI Charles, maire de Calcatoggio

M. COGGIA François, maire de Coggia

M. ANGELINI Christian, maire d'Arro

Mme LECA Réjane, maire de Sant'Andrea d'Orcino

M. POLI Jean-Toussaint, maire de Ambiegna

ORDRE DU JOUR

- Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée 2024
- Résumé des actions de l'année
- L'équipe, la répartition et le corse
- Le temps périscolaire
- Questions diverses

Effectifs actuels et prévisions pour la rentrée 2024

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
07/2024	3	9	8	13	7	11	9	8	8
09/2024	0	9* +3 =12	1+9 =10	0+7	1+12 =13	1+7 =8	1+11 =12	8	8
Effectif / classe	22			20		20		16	

Année 2023-2024 total : **76**

départ en cours d'année : 3

BRUTUS CM radié
DEBBASCH KHAN MS radié
MURACCIOLI GS radié

arrivée en cours d'année : 3

OUZEAU CE2
SERAPHIM MS
RUBINI TPS

départ à la fin de l'année scolaire : 3 + 8 CM2

OUERGI GS radié
THOMANN CE2 radié
COPPOLANI MS radié

Année 2024-2025 total : **78**

nouveaux inscrits : 13

BORGOMANO PS
CHOTARD OLIVIERI PS
COLONNA PS
GIOVANNELLI PS
MEZZAQUI PS
RAFINI ROUSSEL PS
NEVEU PENOCCHI PS
TUCCI PS
CHORON* PS *alternance d'école, arrivera en cours d'année*
AMIDEI MS
MEZZACQUI CP
RAFINI ROUSSEL CE1
BURLON CE2

Résumé des actions de l'année

Concernant les CTJ, à la rentrée 2024 il restera à réaliser :

- 1 séance de VTT en GS-CP
- 10h d'éducation musicale en GS-CP
- 16h de chant en langue corse en CE1-CE2 (erratum car les CM1-CM2 ont utilisé l'intégralité des heures de l'année 2024).

Concernant le carnaval, nous ne passerons plus par les prestataires qui sont arrivés en retard et n'étaient pas très divertissants.

Concernant les sorties et les manifestations, l'équipe tient à remercier les mairies pour le financement :

- du transport, les élèves ont eu une belle sortie de fin d'année début juin.
- de la fête de fin d'année qui a permis d'obtenir des fonds pour l'année prochaine.

L'intégralité des projets pédagogiques mentionnés au conseil précédent ont été menés et réalisés.
Nous en prévoyons d'autres pour l'année prochaine !

Dès le début des vacances scolaires, est-il possible de réaliser les travaux en PJ ?

La mairie prendra connaissance de la liste des travaux et verra selon la disponibilité du personnel.

L'équipe, la répartition et le corse

Mme MARTINENQ enseignera en classe de PS-MS avec 21,5 élèves.

Mme RAMIS enseignera en classe de GS-CP avec 20 élèves.

Mme ETTORI enseignera en classe de CE1-CE2 avec 20 élèves.

Mme BALTOLU CANAVELLI enseignera en classe de CM1-CM2 avec 16 élèves et Mme PALA effectuera le complément de service le lundi.

Concernant le corse, à la rentrée l'ensemble des classes commenceront un enseignement en langue corse plus intensif que cette année.

La classe de PS-MS étant la première classe bilingue officielle. Il y aura donc un échange de service entre Mme Martinenq et Mme Etori à hauteur de 9 heures / semaine. Mme Martinenq partira en formation durant l'année pour une durée de 12 semaines (**erratum car la formation est à Corte et Mme Martinenq est dans l'impossibilité de s'y rendre**).

Le temps périscolaire

Dans la note de rentrée 2024-2025, il sera communiqué les nouvelles dispositions pour la cantine, notamment sur la facturation.

Voici quelques questions posées à la mairie afin d'éviter les situations répétitives l'année prochaine :

- Si un parent signale une absence pour un repas mais qu'il met finalement l'enfant à l'école. Peut-il aller à la cantine ?
La mairie donnera une réponse ultérieurement.
- Un enfant qui est sorti de l'école à 16h30, peut-il rentrer de nouveau pour accéder aux toilettes ?
La mairie indique que la réponse est non, pour des raisons de responsabilité.

Remerciements et questions diverses

La directrice remercie tous les membres du conseil pour leur participation. La séance est levée à 12h10.